

SCoT Rural de l'Ernée

Quel avenir pour notre territoire ?

De quoi s'agit-il ?

Qui représente votre commune ?

Quels enjeux pour demain ?

Toutes les informations relatives au SCoT sur www.cc-lernee.fr



Edito du Président Albert LEBLANC

En dix ans et si l'on regarde plus loin en vingt ans, nos communes ont bien changé.

Lotissements, nouvelles zones d'activités, nouveaux équipements, nouvelles infrastructures ont fait progresser notre territoire.

Nous avons gagné en population, en emplois, en offres de services, et ainsi conforté notre attractivité.

Le développement des communes est inscrit dans leur document d'urbanisme.

Un Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) comme l'indique son nom a pour objectif d'harmoniser ce développement à l'échelle de nos quinze communes.

Ce schéma ne doit surtout pas être une contrainte pour nos communes respectives, bien au contraire il doit nous permettre de définir un véritable projet de territoire, concerté et complémentaire des objectifs locaux, à l'horizon dix à vingt ans.

Nous avons choisi pour nous accompagner dans cette réflexion de faire appel à deux cabinets spécialisés qui ont déjà travaillé sur des espaces ruraux et semis urbains comparables au nôtre. Il s'agit du Cabinet SIAM de Gif sur Yvette (91) qui animera les débats sur l'habitat, les équipements et l'économie. Le Cabinet G2C de Paris (75) sera plus spécialisé pour toutes les questions touchant à l'environnement.

La première étape a permis de dresser un état des lieux de notre territoire, diagnostic dont vous pouvez prendre connaissance sur notre site internet.

La seconde étape consiste à établir « le projet politique » de notre territoire, ce que l'on appelle le « Projet d'Aménagement et de Développement Durable » pour lequel il a été constitué quatre commissions de travail dont vous trouverez dans ce document la composition et les axes principaux de réflexion.

Cette lettre d'information générale s'adresse donc à tous sachant que la population sera plus largement appelée à se prononcer aux termes de la concertation et de l'enquête publiques prévues par la procédure d'adoption d'un SCOT.

**Le Président,
Albert LEBLANC**

De quoi s'agit-il ?

Un schéma de cohérence territoriale ou SCOT, **c'est d'abord un document d'urbanisme** qui se veut fixer à l'échelle de plusieurs communes, en l'occurrence de la Communauté de Communes les orientations fondamentales de l'organisation future du territoire. Ce schéma par exemple déterminerait la localisation et l'évolution des zones urbaines, afin de préserver un équilibre entre zones agglomérées et zones agricoles.

C'est aussi un document de planification à l'échelle d'un ou plusieurs bassins de vie. Par planification, il faut comprendre les besoins en équipements qu'ils soient sportifs, médicaux et paramédicaux, économiques, socio-éducatifs... Ce qui suppose de mener une véritable réflexion concertée de territoire.

Contrairement aux documents d'urbanisme communaux (carte communale, POS, PLU), le SCOT évite toute localisation parcellaire trop précise. Il définit simplement les orientations à donner à l'intérieur d'un espace cohérent : ces orientations souvent matérialisées par des flèches peuvent indiquer les zones destinées à l'habitat, aux activités, mais aussi les espaces naturels dans un esprit de continuité géographique qui dépasse les seules frontières communales. La définition de ces zones tient compte des possibilités de déplacement des populations concernées mais aussi des aires d'influence des équipements pressentis. Un des objectifs du SCOT est également de limiter la consommation de nouveaux espaces qui se fait souvent aujourd'hui sans réelle concertation entre les communes.



Qui représente votre commune ?

Instances de pilotage

COMITE DE PILOTAGE (*Conseil des maires*)
Pilotage général de la mise en œuvre du SCoT

COMITE TECHNIQUE

Mandataire SIAM + G2C

Equipe technique CCE : Gérard RAGOT – direction générale / Etienne GAUFFRE (coordination + économie) / Odette GROUSSARD (Habitat – démographie) / Benoit ARNOLD (Equipements – services) / Loïc QUENTIN (Environnement – paysages)

En soutien du comité de pilotage et des commissions, le comité technique a pour objectif la production et le suivi des documents du SCoT.

Commissions thématiques

HABITAT – DEMOGRAPHIE
Constant BUCHARD

EQUIPEMENTS - SERVICES
Bertrand LEMAITRE

ECONOMIE - TRANSPORT
Gérard LEMONNIER (E)

ENVIRONNEMENT
Christian QUINTON

Rôle des commissions thématiques :

Débat, échange et préparation du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), puis du Document d'Orientation et d'Objectif (DOO). Elles se réunissent autant que nécessaire et peuvent travailler en sous-commissions sur des thématiques précises.

Instance de décision

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Validation, lors des séances de conseil communautaire, de chaque étape du SCoT et engagement des étapes suivantes
La validation est effectuée après avis des personnes publiques associées (PPA) et, suivant les étapes, consultation publique

Les étapes déjà réalisées...

Diagnostic & Etat initial de l'environnement



Et les étapes à venir...

Projet d'Aménagement et de Développement Durable (en cours)



Document d'Orientation et d'Objectifs & Evaluation environnementale



Arrêt de projet



Mise en application du Schéma de Cohérence Territoriale

Avis des personnes publiques associées
Concertation publique
Approbation du Conseil Communautaire

Quels enjeux pour demain ?

HABITAT – DEMOGRAPHIE

Andouillé : Bertrand LEMAITRE, Serge PAUMARD / Chailland : Marc PENN, Fernand MONCEAU, Yolaine REBILLARD / Ernée : Albert LEBLANC, Jacqueline ARCANGER, Christophe DEMAS, Stéphane BIGOT, Marguerite FONTAINE / Juvigné : Gérard LEMONNIER, Jean-Luc CIVET / La Baconnière : Dominique BARROCHE, David BESNEUX / La Bigottière : Claude TARLEVE / La Croixille : Fernand BARON, Michelle GIRAUD-GENDRON / La Pellerine : Fernand COGET, Louis RATTIER / Larchamp : Constant BUCHARD / Monteny : Monique ROUSSEAU, Dominique LEMONNIER, Jérôme CHARDRON / St Denis de Gastines : Charles BROCHARD, Gilbert PERRET / St Germain le Guillaume : Jean-René GARNIER / St Hilaire du Maine : Gérard POUTEAU, Christian QUINTON / St Pierre des Landes : Louis GAUFFRE / Vautorte : Thérèse BAHIER, Michel du FOU de Kerdaniel

Quel développement démographique pour notre territoire ?

Quelle typologie d'habitat pour l'avenir ?

Quid de la consommation foncière ?

EQUIPEMENTS – SERVICES

Andouillé : Bertrand LEMAITRE, Francine BEAUFILS, Luc DALIBARD / Chailland : Marc PENN, Bernard BECHU / Ernée : Albert LEBLANC, Simone RABINEAU, Amaud MOUSSAY, Odile REBOURCIER, Christine BERTHELOT / Juvigné : Gérard LEMONNIER, Jean-Luc CIVET, Régis FORVEILLE / La Baconnière : Chantal CLEMENT, Martine DUVAL / La Bigottière : Claude TARLEVE / La Croixille : Valérie HERRIAU, Yolande LAUDIERES / La Pellerine : Martine BOULANGER, Mickaël RENARD, Patrick FAVROT, Didier VILFIEU / Larchamp : Jean-Louis RENAULT, Sylvie LEBLANC, Constant BUCHARD / Monteny : Monique HAMEAU, Nicole CORMIER, François BRETIN, Gérard LEBLANC / St Denis de Gastines : Etienne CHENE, Christine MONNIER / St Germain le Guillaume : Jean-Pierre LEROY / St Hilaire du Maine : Chantal GRANDJEAN, Christian QUINTON, Emmanuel LELIEVRE / St Pierre des Landes : Bertrand JOUVIN / Vautorte : Thérèse BAHIER, Gilles LIGOT, André JOURDAN

Quelle localisation pour les équipements publics futurs ?

Quel schéma « santé » pour le territoire ?

Faut-il diversifier et mutualiser la petite enfance et la jeunesse ?

ECONOMIE – TRANSPORT

Andouillé : Bertrand LEMAITRE, Bruno ROULAND, Annick DOURDAIN / Chailland : Marc PENN, Yolaine REBILLARD / Ernée : Jacqueline PAPOUIN, Annick GUILLAUME, Albert LEBLANC, Gérard LEMONNIER, Gérard HUARD, Louis LOPPE, Odile REBOURCIER, Michèle PEUDENNIER, Blandine CHRETIEN, Alain BELLAY, Paul GARNIER, Denise CARDINAL / Juvigné : Gérard LEMONNIER, Philippe GENUOEL, Rachel PLANCHAIS, Jean-Luc CIVET / La Baconnière : Jean-Louis DESMOT, Frantz MOLINIER, Martine DUVAL / La Bigottière : Jacqueline BLANCHARD, Cyrille PHILIPPOT / La Croixille : Maurice PENNETIER, Marie-Noël MAHIER / La Pellerine : Mickaël RENARD, Patrick FAVROT / Larchamp : Jean-Louis RENAULT / Monteny : Maurice FOUILLEUL, Jacqueline LERAY / St Denis de Gastines : David LEPECULIER, Thierry CHRETIEN / St Germain le Guillaume : Aude ROBY / St Hilaire du Maine : Chantal GRANDJEAN, Christian QUINTON / St Pierre des Landes : Brigitte COUPEAU

La localisation des zones d'activités et leurs dessertes en très haut débit

Comment préserver nos commerces de proximité ?

L'amélioration de l'offre hôtelière

La préservation de l'activité agricole

Les liaisons routières, liaisons douces

Les transports : quelles alternatives aux transports en commun ?

ENVIRONNEMENT

Andouillé : Bertrand LEMAITRE, Hervé GENDRON, Philippe CONILLEAU / Chailland : Eric GARNIER, Hubert de PONTBRIAND / Ernée : Michèle LEMERCIER, Paul GARNIER, Albert LEBLANC, Max DERENNE, Christophe BECHU, Louis LOPPE, Alain BELLAY / Juvigné : Gérard LEMONNIER, Jean-Luc CIVET, Michel HOUELINE, Pierre POUTEAU / La Baconnière : Stéphane TRIQUET, Didier MOREAU / La Bigottière : Patrice GERMERIE, Ludovic RIVET / La Croixille : Jean-Pierre BOURCIER, Eric BLIN / La Pellerine : Pierre CHATAIGNIER, Ludovic BAZIN / Larchamp : Sylvie LEBLANC / Monteny : Jean-Claude BOUDRY, Jean-François CLOSSAIS, Gervais HAMEAU, Jacqueline LERAY, Maurice FOUILLEUL, Christophe LEFEVRE / St Denis de Gastines : Georges CROISSANT, Philippe BAHIER, Françoise PECULIER, Christine MONNIER / St Germain le Guillaume : Stéphane DABO / St Hilaire du Maine : Chantal GRANDJEAN, Judith WHITEHEAD / St Pierre des Landes : Viviane HAMEAU / Vautorte : Gilles LIGOT, André JOURDAN

Comment transcrire les politiques locales concernant la préservation de la ressource en eau ?

Quelles énergies renouvelables pour le territoire ?

Comment préserver et valoriser en matière de biodiversité notre bocage ?

Comment traduire et préserver les caractéristiques patrimoniales de chaque commune ?

Concernant les risques majeurs et la gestion des déchets, faut-il établir un atlas intercommunal ? Comment intégrer le plan de prévention des déchets dans le SCoT ?